

# INTERREG V – Projet ARC-AD

WP3 Définition des outils d'aide à la  
décision – Synthèse des focus-groupe

Interreg  
France - Suisse





## Partenaires financiers



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



## Table des matières

1.	Mise en contexte .....	5
2.	Caractéristiques des focus-groupes .....	6
2.1.	Focus-groupe avec les acteurs techniques .....	6
2.2.	Focus-groupe avec les élu.e.s .....	6
3.	Résultats issus des deux focus-groupes permettant d'orienter le développement de l'outil .....	7
3.1.	La nature des informations recherchées .....	7
3.2.	Le contexte d'utilisation .....	8
3.3.	Les utilisateurs ou bénéficiaires .....	9
4.	Que doit-on retenir concernant l'outil à développer ? .....	9
5.	Leviers d'action .....	11
6.	Points d'attention .....	11
7.	En résumé .....	13
8.	Annexes .....	14

### Responsable WP3

Florent Joerin, HEIG-VD

### Mandataire Focus-groupe

Rébecca Dougoud

CAP Mobilité et Territoire

Conseils et Accompagnement de Projets

Mob : + 41 78 689 46 80

rebecca.dougoud@cap-mt.ch

### Contact WP3

Pauline Savary, HEIG-VD

Prof. :+41 24 557 64 93

pauline.savary@heig-vd.ch

Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud

Route de Cheseaux 1 - CP 521 - 1401 Yverdon-les-Bains

## 1. Mise en contexte

L'aménagement du territoire est très peu coordonné entre la France et la Suisse, alors que les effets frontière génèrent de multiples opportunités économiques, mais aussi des dysfonctionnements récurrents en termes d'aménagement et d'urbanisme pour les villes de l'Arc jurassien : étalement urbain résidentiel côté français, saturation des axes de transport, faible attractivité des commerces de centre-ville côté suisse, etc. Il s'avère que la coordination des outils d'aménagements et de planification est complexe et que l'articulation des différents documents est particulièrement difficile, entre autre, par manque de connaissance des outils respectifs de part et d'autre de la frontière.

Le projet de recherche ARC-AD est financé dans le cadre du programme INTERREG V France-Suisse 2014-2020 et s'étend de janvier 2017 à décembre 2019. Deux équipes de recherche travaillent conjointement à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision territoriale. Ces chercheur.e.s sont rattaché.e.s à Théma, de l'Université de Bourgogne Franche-Comté à Besançon et à Insit de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains. La HEIG-VD est en charge du WP3, dont le présent document est un résultat.

L'objectif du projet Arc-AD est de proposer un outil qui contribue à la planification locale de l'espace frontalier. Il doit permettre :

- Une meilleure interconnaissance des procédures d'aménagement ;
- Une meilleure connaissance des dispositifs et des acteurs du territoire ;
- Une meilleure compréhension des différents enjeux sectoriels (transports, environnement, logement etc.) ;
- D'envisager des scénarios de développement transfrontaliers ;
- De pérenniser des connaissances expertes ;
- Une représentation du territoire transfrontalier par le biais d'un site internet.

En préparation de la phase de développement informatique, deux focus-groupes ont été organisés pour identifier et préciser :

- Qui seraient les utilisateurs de l'outil,
- Les contextes d'utilisation (lieu, support, délai),
- Les usages envisagés de l'outil.

L'approche proposée devait ainsi permettre d'identifier des scénarios d'utilisation de l'outil. Cela a permis également de vérifier les attentes aux niveaux politique et technique, vis-à-vis de cet outil.

La présente synthèse a donc pour objectifs de présenter :

- Les résultats des focus acteurs techniques et élu.e.s qui ont eu lieu respectivement les 21 octobre 2018 et 20 novembre 2018 ;
- Les recommandations qui peuvent être faites pour le développement de l'outil.

## 2. Caractéristiques des focus-groupes

Dans le but d'optimiser les résultats des focus-groupes, les technicien.ne.s et les élu.e.s ont été rencontré.e.s séparément. L'animation des deux groupes a donc été adaptée à chacun des publics.

### 2.1. Focus-groupe avec les acteurs techniques

#### Caractéristiques des participant.e.au focus technique

Sur les 25 personnes invitées<sup>1</sup>, 11 ont pu être présente dont 5 Suisses et 6 Français :

- Les représentante.s suisses étaient aussi bien des acteurs « locaux » (communes ou association de communes) que cantonaux (Vaud et Neuchâtel) ;
- Les représentant.e.s français.e.s provenaient des services de l'Etat (de Lons le Saunier et de Besançon), de la Région (localisés à Besançon) ou de l'intercommunalité de Besançon. Aucun représentant.e. du niveau local français n'a pu être présent.e (de communes ou structures intercommunales de AUD et de l'Aire de Proximité Mont d'Or Chasseron)

Il faut noter que les acteurs techniques présent.e.s connaissaient peu leurs homologues travaillant de l'autre côté de la frontière.

Les participant.e.s ont cependant été très impliqué.e.s pour formuler leurs besoins et poser des questions sur l'outil. Il.elle.s ont globalement exprimé leur souhait d'être associé.e.s à la suite du projet.

#### Les principes d'animation du focus technique

L'animation s'est déroulée en faisant travailler les techniciens en groupe à partir de 2 scénarios fictifs<sup>2</sup> :

- Un projet d'infrastructure de transport (route de contournement) ;
- Le développement d'une zone industrielle.

Il a été plus facile aux groupes d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'outil à partir du projet de transport, qu'à partir d'un projet de création d'une zone industrielle pour lequel ils ont eu des difficultés à évaluer l'impact direct transfrontalier. La thématique « transport » est ressortie comme étant un sujet important et l'approche par projet a facilité la mobilisation des participants.

### 2.2. Focus-groupe avec les élu.e.s

#### Les participants au focus-groupe élu.e.s

La mobilisation des élu.e.s a été plus difficile puisque sur 14 invités<sup>3</sup>, 5 élu.e.s ont répondu présent.e.s dont 3 Suisses et 2 Français.e.s. A la différence du focus-groupe avec les acteurs techniques, seule.s des élu.e.s « locaux.ales » avaient été invité.e.s. Ils.elle se connaissaient presque tous.

Ce focus-groupe visait à compléter ou nuancer les résultats obtenus dans le cadre du focus-groupe avec les acteurs techniques (peu de représentant locaux). Des approches s différentes ont été exprimées au cours de ces 2 focus-groupe en raison des différents rôles tenus par les participant.e.s, mais aussi en raison de leurs relations et de leurs visions différentes du/des territoire.s et aux enjeux transfrontaliers.

#### Les principes d'animation du focus-groupe avec les élu.e.s

A partir des éléments principaux qui sont ressortis du focus-groupe des acteurs techniques, différentes situations d'utilisation de l'outil ont été soumises à l'appréciation des élu.e.s<sup>4</sup>. Cela a permis d'échanger

---

<sup>1</sup> Cf. annexe n°1 – Synthèse « ARC-AD Focus groupe technique 21.10.2018 »

<sup>2</sup> Cf. annexe n°2 – « ARC-AD Présentation Focus technique\_VF »

<sup>3</sup> Cf. annexe n°3 – «ARC-AD\_synthèse\_Focusélus20181120\_VF »

<sup>4</sup> Cf. annexe n°4 – « ARC-AD Présentation Focus Elu.e.s\_VF »

d'une part sur la perception des acteurs techniques et d'autre part sur le contexte et les usages qui pouvaient être fait de l'outil au niveau des acteurs politiques.

### 3. Résultats issus des deux focus-groupes permettant d'orienter le développement de l'outil

Cette seconde partie donne une vue d'ensemble des résultats des deux focus-groupes. Il va de soi que l'outil Arc-AD ne pourra pas répondre à tous les besoins ou souhaits exprimés, mais l'identification de ces souhaits constitue déjà un résultat intéressant en soi.

#### 3.1. La nature des informations recherchées

Selon les participant.e.s, il s'agirait que l'outil mette à disposition des informations qui permettront :

- De **comprendre** des situations de projet sur le territoire voisin pour **structurer** des démarches de projet sur son propre territoire national ou pour prendre en compte la dimension transfrontalière d'un projet ;
- **D'identifier son « homologue »** (politique/technique) de l'autre côté de la frontière et donc qui suit le projet ;
- De retrouver **la signification des acronymes, la signification des termes utilisés (glossaire)**, trouver un organigramme et savoir qui est fait quoi (ne pas vouloir aller trop dans le détail car problème de la mise à jour des informations indiquées) ;
- De suivre des **liens internet** vers des documents, projets ou vers les sites des instances qui peuvent porter des projets ou qui sont œuvrent dans le transfrontalier (CTJ, OSTAJ) ;
- De consulter des **cartographies ou infographies** qui peuvent être réutilisées (soit carto-infographie synthétique pour identifier/comprendre les différentes instances dans l'outil comme par exemple représenter la(les) gouvernance(s) transfrontalière(s), avoir un annuaire sous forme cartographie... / Soit carto-infographie produite par des acteurs et qui sont mis en lien) ;
- **Approcher, se familiariser avec le « système transfrontalier »** : identifier des relations, des liens entre acteurs de façon synthétique
- De consulter une sorte de « **FAQ** » ou historisation des réponses aux questions posées et permettre leur accès à tous les utilisateurs.

Par ailleurs, il serait aussi souhaitable que l'outil apporte de l'information sur **les projets émergent de l'autre côté de la frontière** : leur contenu technique, le porteur du projet, leur planning (échéance - calendrier), les phases de chantiers... En effet, certains acteurs, souvent locaux, reçoivent tardivement l'information sur l'existence d'un nouveau projet sur l'autre territoire national.

Concernant les informations sur les projets, les participant.e.s ont ainsi souhaité :

- Pouvoir trouver qui est compétent selon la nature du projet ;
- Identifier qui sont les financeurs, les sources de financement des projets et si le projet est financé ;
- Dans quels délais doivent s'inscrire les projets, l'existence ou non de contraintes temporelles,
- Comprendre si le projet est « figé » ou s'il y a encore des marges de manœuvre, à quel stade en est le projet, dans quelle procédure il s'inscrit ;
- De savoir si une concertation sera menée, si elle est obligatoire ou seulement souhaitée.

Enfin, pour certain.e.s, l'outil pourrait aussi être un **moyen d'échanges** entre les acteurs du territoire de type « **forum** » mais il n'y a pas de réel intérêt à référencer tous les acteurs de manière exhaustive dans l'outil.

Ainsi, la nature des informations recherchées peut être classée en 3 grandes catégories, synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Informations recherchées dans ARC-AD

Nature des informations	Détails
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saisir l'éventuelle dimension transfrontalière des projets nationaux</li> <li>• Identifier son « homologue »</li> <li>• Comprendre les acronymes</li> <li>• Avoir des liens internet pour faciliter l'accès à des documents existants</li> <li>• Consulter des cartographies et des infographies pertinentes</li> <li>• Consulter une « FAQ »</li> </ul>
Informations portant sur les projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenu technique - description du projet</li> <li>• Porteur principal du projet</li> <li>• Répartition des compétences et acteurs impliqués</li> <li>• Délais/calendrier</li> <li>• Financement</li> <li>• Marge de manœuvre</li> <li>• Avoir des liens internet pour faciliter l'accès à des documents existants</li> <li>• Concertations et/ou consultations prévues</li> </ul>
Lieu d'échange	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum</li> </ul>

### 3.2. Le contexte d'utilisation

Trois principales utilisations ont été identifiées :

- Pour donner suite à une **demande particulière** d'un.e élu.e (recherche d'informations) ;
- Pour régler **une problématique transfrontalier** (une crise politique par exemple) ;
- Dans le cadre **d'un projet spécifique** ;
- Pour donner suite à un **impératif de procédure** (ex : obligation légale de consultation).

Dans toutes les situations, l'information doit être à disposition dans **un délai relativement court (pas immédiat)**, souvent dans la journée. L'outil doit aussi être **convivial** pour trouver facilement l'information recherchée.

Le besoin de recherche d'informations en cours de séance et en cas de véritable crise n'est pas ressorti comme une situation d'utilisation courante.

Les technicien.ne.s indiquent que la recherche d'informations se ferait plutôt **au bureau**. Cependant, au niveau des élu.e.s, la demande est d'avoir un **outil accessible depuis différents lieux**.

Commentaire relatif à l'outil Arc-Ad : L'outil Arc-Ad doit être prioritairement développé pour des postes fixes (yc ordinateurs portables). Une version mobile pourrait être utile pour certain.e.s élu.e.s. (supprimer la 2ème partie de phrase).

### 3.3. Les utilisateurs ou bénéficiaires

La pratique qui semble la plus courante est **la demande faite par un élu. à ses services** d'avoir des informations pour comprendre une « situation » (collectivité qui ont des services techniques).

Dans certaines collectivités, **l'élu(e) pourrait utiliser directement l'outil**. Cela n'est pas seulement lié à la taille de la collectivité (existence ou non de services techniques) mais au fonctionnement de l'élu.e.

Les besoins ne sont pas complètement identiques de part et d'autre de la frontière car les structures administratives et politiques sont différentes. Certains élu.e qui vont chercher l'information eux-mêmes demanderaient une **information synthétique et générale**. Le.la technicien.ne aura tendance quant à lui.elle, à chercher une **information plus détaillée** mais parfois aussi une vision **synthétique**.

Par ailleurs, la conception et le développement de l'outil doivent considérer **différents types d'interaction ou d'usages** :

- D'une part, le.la **bénéficiaire final.e** qui formule le besoin d'information et cherche ou fait chercher l'information.
- D'autre part, des **acteurs « relais » ou « utilisateurs »** sont les personnes qui vont aller chercher les renseignements sur l'outils. Les bénéficiaires finaux (qui ne sont pas forcément les utilisateurs) pourraient s'adresser à ces personnes pour obtenir une information particulière.
- Il s'agit aussi d'identifier des **« porteur-animateur »** de l'outil et de la communauté des acteurs « relais ». Le rôle de ces dernier.ère.s est d'animer l'outil et de veiller à le mettre régulièrement à jour en cherchant à le faire évoluer pour répondre aux demandes utilisateurs.
- Enfin, la **structure qui héberge** l'outil doit elle aussi être connue, et cette décision influencera bien entendu la définition du « porteur-animateur ».

Lors de ces focus, la nature des informations recherchées, les contextes d'utilisations ainsi que les utilisateurs et bénéficiaires finaux de l'outil ARC-AD ont pu être clairement identifiés. La synthèse des résultats est présentée dans le chapitre suivant.

## 4. Que doit-on retenir concernant l'outil à développer ?

Les discussions des deux focus groupes ont mis en avant de nombreux éléments intéressants et des demandes particulières concernant les futures fonctionnalités de l'outil ARC-AD. Ces enjeux sont synthétisés ci-dessous :

### Une volonté de coopération nécessaire

En résumé, il apparaît que l'outil ne vise pas à remplacer le contact direct et le réseautage déjà existant. Il doit **permettre de développer les échanges lorsque la volonté existe**.

### Un rôle de portail

Le rôle de **« portail »** de l'outil vers les plates-formes existantes est très important : l'outil ne pourra pas regrouper toutes les informations sur les projets. Il doit orienter l'utilisateur.trice vers les sites/personnes qui détiennent les informations recherchées.

Par ailleurs, certain.e ; s participant.e.s ont mentionné qu'il manque souvent un lien entre les documents de planification et les données statistiques. L'outil (sans générer de données statistiques) pourrait jouer ce rôle de **portes d'accès** vers d'autres sites qui les mettent à disposition (le cas échéant).

### Un outil pour rapprocher les territoires

L'outil pourrait aussi contribuer à **développer une culture commune de l'aménagement/urbanisme transfrontalier**, voire une identité commune. Mais il ne peut pas avoir l'ambition de coordonner des politiques d'aménagement ou les documents qui leurs sont liés. Il peut aider à coordonner des actions

communes à travers des **projets communs**, qui peuvent se développer de part et d'autre de la frontière. Des **synergies** peuvent ainsi se créer et promouvoir l'**identité du territoire transfrontalier**, dont une des caractéristiques principales, est son caractère transfrontalier.

#### Les projets comme principal levier d'action

Une entrée « **projet** » apparaît comme importante, les acteurs identifiant majoritairement les enjeux transfrontaliers au travers des projets. Parallèlement lorsque les acteurs ont conscience des enjeux transfrontaliers, ces derniers se concrétisent le plus souvent par des projets spécifiques.

#### Des thématiques qui rassemblent

Les discussions ont principalement porté sur la thématique des **transports**. Cet enjeu apparaît comme rassembleur et la coopération dans ce domaine semble logique. Les actions en transfrontaliers doivent être encouragées dans les thématiques qui rassemblent, telles que : les **parcs naturels régionaux**, **l'eau**, **la santé**, **l'assainissement**, **le développement de « circuits courts »**.

#### Une coordination qui passe par d'autres moyens que les seuls documents d'aménagement du territoire

Certaines personnes ont fait part de leurs attentes pour que l'outil aide à structurer des **projets plus « ponctuels » de type événementiels (sportifs, culturels, ...)** qui permettraient au territoire transfrontalier de « rayonner » au niveau international ou a minima à l'échelle des deux pays.

#### Un outil vivant

Il pourrait être intéressant de générer des « **flux d'actualité** » qui vont directement vers les acteurs du territoire mais cela signifie :

- Soit qu'il y a une communauté importante d'utilisateurs qui génèrent eux-mêmes de l'information ;
- Soit que les personnes qui gèrent l'outil ont un rôle de « veille » sur le territoire pour porter cette mission d'information.

Le tableau suivant résume les principaux enjeux à prendre en compte dans le développement de l'outil.

Tableau 2 : Principaux enjeux dans le développement de l'outil

Enjeux
Une volonté de coopération nécessaire
Un rôle de portail
Un outil pour rapprocher les territoires
Les projets comme principal levier d'action
Des thématiques qui rassemblent
Une coordination qui passe par d'autres moyens que les seuls documents d'aménagement du territoire
Un outil vivant

## 5. Leviers d'action

Outre les enjeux et les attentes des participants, les discussions des deux focus groupes ont permis de mettre en lumière plusieurs leviers d'action.

### Existence d'une réelle volonté politique

Les échanges avec les élu.e.s ont rendu perceptible le besoin de partage d'informations et une meilleure compréhension de ce qui se passe « de l'autre côté de la frontière », ainsi que le souhait de mener des actions communes. **L'existence d'une réelle volonté politique constitue une condition à toute action.**

### Aide à la conduite de projet

Il y a un intérêt particulier **d'aide à la conduite de projet**, avec une sensibilité très forte sur **le domaine des transports**, mais aussi la conduite de projets ponctuels de type « évènementiel ».

### Soutien aux personnes travaillant dans le transfrontalier

Les ressources humaines à disposition pour travailler sur des sujets transfrontaliers semblent restreintes. Donc tous les outils permettant d'aider à structurer les projets sont les bienvenus.

### Compréhension du territoire

Les technicien.ne.s présent.e.s lors des focus-groupes avaient un **besoin et un intérêt fort de comprendre le territoire**. Maintenir le lien avec ces technicien.e.s sera important dans le cadre du développement du projet. Il faudra garder à l'esprit que, politiquement, il a été indiqué qu'en France, c'est le niveau local qui a le plus souvent connaissance des projets suisse alors que la Région et le Département, pourtant compétents la plupart du temps, sont moins informés.

### Un outil performant dès le départ

**Les attentes formulées par les participant.e.s sur le futur outil sont importantes.** Il est donc essentiel de **bien hiérarchiser ce qui peut être fait dans un 1<sup>er</sup> temps** et livrer un outil très fonctionnel et efficace dès le départ. Le but est de motiver les utilisateur.trice.s, mais également de donner l'envie à une structure de prendre en charge l'hébergement, la gestion et l'animation de l'outil, avec **des perspectives de développement.**

Avant de conclure cette synthèse, il semble pertinent de mettre en avant quelques points d'attention que les participants ont jugé utile de communiquer.

## 6. Points d'attention

Malgré l'accueil positif réservé à l'outil, les personnes rencontrées ont souligné plusieurs points nécessitant une attention particulière.

### Surcharge de travail

En premier lieu, l'utilisation de l'outil doit être facile et ne pas entraîner une **surcharge de travail**. Au contraire, l'outil doit permettre aux personnes en charge de la problématique transfrontalière de gagner en efficacité.

### Aide à la réalisation de projet

Par ailleurs, alors que l'outil a été présenté comme un outil d'aide à la planification locale, les discussions ont beaucoup porté sur des besoins en lien avec **l'accompagnement de projet**. Il ne s'agit pas de repenser l'outil dans sa globalité, mais de garder à l'esprit qu'il sera important que l'outil soit aussi identifié comme une aide à la réalisation de projet.

L'entrée « projet » est donc apparue comme très importante pour les acteurs du territoire, plus que la dimension de planification générale ou des instruments de planification. L'outil doit donc être une aide pour **structurer et comprendre les démarches de projet**.

Certains.e.s ont souhaité que cet outil soit aussi le **lieu d'échanges en terme de pratiques et de démarches sur des projets déjà réalisés**. Ces expériences pourraient-être profitables à l'ensemble de la communauté d'utilisateurs (techniciens.ne.s). Il s'agirait que des acteurs suisses ou français qui ont contribué à ces démarches viennent alimenter directement l'outil. Cette approche pourrait permettre de **créer un « réseau » de technicien.ne.s** du territoire impliqué.e.s concrètement dans la création de l'outil.

Malgré l'intérêt des personnes présentes, ce dernier point semble difficile à intégrer dans une première version de l'outil. Par contre, il semble plus réaliste de proposer dans un premier temps une **liste de projets par thème** avec les personnes de contact qui ont piloté ou participé à leur conduite.

### Un outil à jour

La capacité de **la structure porteuse** de l'outil à compléter et à mettre à jour l'information contenue est essentielle pour maintenir sa pertinence et son attractivité à moyen terme.

### L'outil ne peut pas forcer la communication

Il est important de rappeler qu'aucun **outil ne supprimera les risques de défaut de communication**. L'outil Arc-Ad ne pourra qu'aider les acteurs impliqué.e.s à mieux faire circuler l'information.

En effet, les processus nationaux/fédéraux souvent complexes ou des tensions entre collectivités au sein de chaque pays, empêchent parfois d'informer suffisamment tôt les partenaires de l'autre côté de la frontière. Dans d'autres cas, les acteurs locaux ont finalement peu de prise sur les décisions et s'efforcent déjà, en interne, de faire valoir leurs intérêts. Il arrive également que le projet « échappe » complètement aux acteurs locaux.

### Structure porteuse

Il a clairement été identifié qu'il était déterminant d'avoir une entité qui pourrait « héberger » et prendre en charge à terme cet outil. Il est ainsi important de susciter l'implication d'acteurs dans le développement de l'outil pour susciter l'intérêt et pour consolider les contenus.

Des idées ont été émises concernant de « potentielles » structures porteuses de l'outil :

- La CTJ mais cette structure n'a pas validé la prise en charge de l'hébergement ;
- AUD ou le RUN pourraient avoir cette légitimité mais se posent alors la question des ressources humaines et du financement. Cela serait par contre sur une seule partie de l'Arc Jurassien ;
- Serait-il envisageable que ce soit un Canton ou une association régionale suisse ?

Les élu.e.s présent.e.s lors du focus-groupe ont indiqué qu'il.elle.s allaient prendre le temps pour réfléchir à cette question. Un contact devrait être pris dans le futur avec les éventuels porteurs pour évoquer le sujet et voir comment continuer à les associer dans la phase de développement à venir.

## 7. En résumé

Les deux focus groupes ont été bien accueillis par les participant.e.s et ces dernier.ère.s, en particulier les technicien.ne.s, ont de véritables attentes vis-à-vis de l'outil ARC-AD. Néanmoins, toutes les personnes présentes s'accordent sur le fait, que même si l'outil est performant et efficace, il ne remplacera en rien les contacts directs entre les acteurs d'un projet.

Le but ultime de l'outil est donc de permettre une meilleure compréhension du territoire, d'apporter des informations sur des questions précises et d'offrir un lieu d'échange. L'importance accordée aux projets est à relever une nouvelle fois, car le transfrontalier, dans les deux terrains d'étude, se traduit à l'heure actuelle uniquement par des projets concrets et non par des planifications ou des schémas transfrontaliers.

Un autre résultat intéressant est le fait qu'ARC-AD devrait rendre possible une meilleure communication entre les différents niveaux au sein des deux pays et entre les deux pays.

En effet, le futur outil pourra être utilisé par les acteurs institutionnels de niveau et de compétences très diverses : les échanges d'informations, aujourd'hui très complexes (et non obligatoires), seront alors facilités entre ces institutions. Par exemple, un canton suisse pourra aisément être informé d'un projet d'aménagement en cours dans une intercommunalité française, alors que cette information n'est pas automatique pour l'instant.

A court terme, il est essentiel pour les acteurs du territoire de connaître et de comprendre le fonctionnement du pays voisin et surtout de pouvoir s'adresser facilement à la bonne personne/entité

Sur le long terme et grâce aux échanges accrus d'informations, les acteurs auront une vision plus étendue et plus fonctionnelle de leur territoire. Les frontières, qui représentent aujourd'hui de réels obstacles, devraient s'estomper et une meilleure prise en compte des effets transfrontaliers des différents projets d'aménagement deviendrait réalité.

Enfin, pour que l'outil soit utilisé, il doit, dès sa mise en ligne être performant et les données qu'il regroupe doivent impérativement être à jour (compte-tenu des informations disponibles au moment de la saisie des infos).

Les résultats de cette synthèse ont servi, en complément des résultats des WP1 (Analyse des outils de planification nationaux et transfrontaliers) et des WP2 (Analyse territoriale – Diagnostic local des terrains d'étude transfrontaliers) à la rédaction du cahier des charges à destination du développeur de l'outil.

## 8. Annexes

- [Compte-rendu focus-groupe les acteurs techniques](#)
- [Présentation ppt focus-groupe avec les acteurs techniques](#)
- [Compte-rendu focus-groupe avec les élus.e.](#)
- [Présentation ppt focus-groupe élus.e.s](#)

## ARC-AD Focus groupe techniques 21.10.2018

*Espacité – La Chaux-de-Fonds – 10h00-12h30*

### Présents

- Véronique Bovey-Diagne (Canton de Vaud, SDT) VBD
- Philippe Carrard (Ville de La Chaux-de-Fonds) PC
- Aurélien Coulot (DDT 25) AC
- Bertrand Courvoisier (Région Bourgogne-Franche Comté) BC
- Jean-Marie Cramatte (Ville du Locle) JMC
- Rébecca Dougoud (cap-mt) RD
- Claudine Gavand (DDT 39) CG
- Florent Joerin (HEIG-VD) FJ
- Elsa Lonchamp (AUDAB) EL
- Marie-Laure Merle Bertin (Grand Besançon)
- Florence Meyer FM
- Alexandre Moine (Théma) AM
- Claire Perrodeau (DREAL) CP
- Dominique Robyr Soguel (Canton de Neuchâtel, SDT) DRS
- Edith Ruefly (Théma) ER
- Pauline Savary (HEIG-VD) PS

### Excusés

- Marie-Laure Carette (Pays horloger)
- Ludivine Chambelland (Grand Pontarlier)
- Eric Duruz (ADEAV)
- Sébastien Genoud (Agglo Y)
- Anne Girardet (Parc du Doubs)
- Jean-Baptiste Leimgruber (Canton de Vaud, SPEI)
- Christine Leu (ADNV)
- Isabelle Maquin (AUDAB)
- Yannick Nancy (PETR Horloger / PNR /AUD)

## Absents

- Markus Bärtschi (Ville d'Yverdon-les-Bains)
- Marc-André Burdet (Commune du Chenit)
- Michel Desseigne (Commune de Vallorbe)
- Mireille Gasser (Arc jurassien)

## Déroulé du focus-groupe

### 1. Introduction

- Les participants (tour de table)
- Le projet Arc-AD et l'objectif de la matinée

### 2. Travail de groupe 1 : *Mise en situation de projet sans outil*

- Présentation des cas – 10 mn
- Echange de groupe – 30 mn
- Mise en commun – 15 mn

- **Présentation de l'outil visé** – 15 mn

### • Travail en groupe 2 : *Mise en situation de projet avec outil et test*

- Echange de groupe – 30 mn
- Mise en commun – 15 mn

- **Conclusion** -10 mn

## Le projet ARC-AD et l'objectif de la matinée

- Après un rapide tour de table, FJ présente le projet, ses objectifs et le déroulé.
- Il explique également que l'objectif de la matinée de préciser les futurs contextes d'utilisation de l'outil, les profils des utilisateurs et les usages qui en seront fait.
- Les résultats du présent focus-groupe seront présentés prochainement aux élus qui pourront les valider et/ou compléter.

## Travail en groupe 1- sans l'outil

- Groupe A – BC JMC RD AM MLMB CP DRS
- Groupe B – VBD PC AC CG EL ER PS

FM et FJ sont passés tour à tour dans chacun des groupes pour suivre les discussions.

## Travaux groupe A (projet « transports »)

➔ *Le groupe a fait le choix de travailler sur 2 profils d'utilisateurs :*

- *Un technicien suisse du service transport d'un canton*
- *Un élu d'une structure intercommunale française*

Il ressort les éléments principaux suivant concernant la nature des informations recherchées :

- **Besoin au niveau technique**

- Comprendre qui est compétent sur quoi ? ex : pour les P+R, l'organisation de services de transports publics de rabattement, ...
- Savoir qui sont les financeurs ? Quels sont les sources de financement des projets de transports ?
- Dans quels délais doivent s'inscrire les projets ? Existe-t-il des contraintes ?

- Identifier la volonté politique, le projet politique, l'engagement politique
- Avoir les informations/données techniques pour comprendre et analyser le projet sur l'autre territoire qui pourrait avoir un impact sur son territoire : savoir à qui s'adresser pour les avoir.
- **Besoin au niveau politique**
  - Avoir des informations sur le projet : son contenu technique, qui est le porteur du projet, son planning (échéance -calendrier), les phases de chantiers...
  - Comprendre si le projet est « figé » ou s'il y a encore des marges de manœuvre, à quel stade où cela en est.
  - Savoir s'il y a une concertation qui va être menée
  - Connaître qui finance le projet et si le financement est « bouclé »
  - Comprendre la répartition des compétences
  - Connaître qui est son « homologue » de l'autre côté de la frontière
  - Va demander à ses services d'aller chercher les informations (pour les administrations qui ont des services structurés)

### En complément :

- ⇒ Il ressort des échanges que les techniciens ont souvent besoin des informations qui ont été exprimées au niveau politique dans le cas « fictif » ci-dessus, en particulier pour les structures de type Région/Communauté d'agglomération où les techniciens doivent expliquer à leurs élus les projets ou problématiques transfrontalières.
- ⇒ Les acronymes sont souvent un problème actuellement

### Pour obtenir ces informations :

- Au niveau technique, la recherche d'information se fait, pour les membres de ce groupe, via email en essayant d'envoyer des demandes à différentes adresses en espérant arriver dans la « bonne » boîte email. Difficultés à savoir comment obtenir une information et à qui s'adresser.
- Au niveau politique, il est ressorti que, souvent, les élus locaux se retournent en fait vers l'AUD qui leur indique alors qui est le porteur de projet et à qui s'adresser.

### Travaux groupe B

*Les tableaux n'ont pas été remplis, mais la discussion a permis de faire remonter des éléments intéressants*

- ➔ De manière générale, les techniques se restreignent **aux règles formelles de la procédure** (la consultation systématique entraînant une surcharge de travail que personne ne recherche) et la consultation du pays voisin n'est **pas un réflexe** (le transfrontalier n'est pris en compte que si cet aspect est obligatoire).
  - S'il y a une zone industrielle côté CH, il n'y aura pas forcément de recherche de contact en France. La problématique de mobilité liée à ces nouveaux emplois (flux supplémentaires) sera traitée jusqu'à la frontière. Seuls les acteurs cantonaux seront impliqués d'office. Les éventuels échanges se feraient entre techniques. Au niveau politique, cela ne se fait que dans le cadre d'AUD.
  - Si un tel projet se déroulait en France, les PETR et/ou syndicats mixtes peuvent être contactés pour infos. Des échanges avec la Suisse auraient également lieu si les communes

sont frontalières, dans le cadre de la consultation des « personnes publiques associées » (EX : SCOT PNR du Haut-Jura).

- Les contacts avec les acteurs au-delà de la frontière ont lieu dans le cadre **de projets spécifiques ou lors de la révision et/ou création des documents de planifications**. Lors de ces dernières, certains acteurs émettent leur volonté d'élargir le champ de consultation (ex. SCOT Besançon).
- Des deux côtés de la frontière, **les communes ne se sentent pas « légitimes »** (et ne le sont pas dans certains domaines) à agir et c'est donc aux organes supérieurs (canton-communes) de consulter le pays voisin.
- **La communication s'effectue de manière officieuse** ou au travers d'une entité supérieure. Le **rôle central d'AUD** dans ces discussions est souligné à plusieurs reprises. Selon les personnes présentes, les élus des petites communes (service technique restreint) se tourneront vers des **structures supra-communales** (par ex. AUD, ADNV, ADAEV, Préfecture) en cas de problématiques « transfrontalières ».
- Lorsqu'un contact doit avoir lieu, une **discussion téléphonique** sera privilégiée, avec des **échanges assez formels et des informations plus synthétiques** (gain de temps). Ces échanges permettent entre autre de comprendre qui fait quoi, qui est le porteur du projet. Les discussions entre les élus sont plus ouvertes, plus générales et plus souples.
- **Les demandes émanant des élus portent principalement sur des aspects quantitatifs** (exemples nombre de véhicules, nombre d'emplois etc.)
- Lors de projets spécifiques impliquant des démarches transfrontalières, des rencontres sont organisées.

### En synthèse :

- **La réflexion sur les différentes planifications ne dépasse pas ou rarement la frontière**, les planifications portant sur des territoires délimités. Les **révisions ou l'élaboration** de nouveaux documents de planifications sont donc une **chance** pour la prise en compte des impacts transfrontaliers.
- Les actions « transfrontalières » se traduisent dans des **projets particuliers** (surtout dans le domaine de la mobilité).
- Les **acteurs locaux** (communaux) **sont souvent démunis, car peu informés**. De manière générale, les échanges sont plus importants entre les organes supra-communaux, et ces derniers n'impliquent pas les communes, qui sont informées en fin des processus.
- Concernant les projets, **les échanges sont plus importants entre techniques**. Ils prennent la forme de **conversations orales** qui doivent répondre à des questions précises.
- Les contacts entre les élus sont moins importants, sauf dans le cadre d'AUD car le GLCT permet des échanges réguliers. **Le rôle relai des entités supra-communales** est d'ailleurs relevé.

### Questionnement sur l'outil

La majorité des échanges s'effectuant de manière orale, il y a lieu de se demander comment l'outil peut aider à la circulation d'information informelle (pas encore validée par les politiques). L'outil se situant dans l'écrit, il ne permet pas en principe de diffuser de l'information officieuse, mais seulement de l'information officielle. Cependant, il peut contribuer à enrichir le réseau des relations interpersonnelles et ainsi faciliter la circulation d'information orale.

## Travail en groupe 2 – avec l'outil

### Travaux groupe A

→ *Le travail fin a été fait en prenant le cas d'un élu mais en indiquant que ces informations sont en fait utiles au niveau technique pour préparer les éléments pour le niveau politique*

Au vu de la présentation faite de l'outil, il ressort que les informations suivantes seraient intéressantes à trouver dans l'outil :

- Savoir qui sont ses interlocuteurs (homologue) sur ce projet ;
- Avoir un glossaire pour comprendre les termes utilisés mais aussi pour consulter un organigramme et savoir qui est qui ;
- Des informations d'ordre générale sur les projets ou, plutôt, des liens qui le renvoient vers l'information produite par le projet lui-même ;
- Des informations plus détaillées pour pouvoir répondre à des interpellations politiques (par exemple, pour donner suite à un article paru dans la presse) ;
- Avoir des liens internet vers des documents ou vers le site des instances impliquées dans le projet ou existantes dans le transfrontalier (CTJ, OSTAJ,..) ;
- Avoir accès à des cartographies ou infographies qui peuvent être réutilisées (soit carto-infographie synthétique pour comprendre les différentes instances dans l'outil comme par exemple représenter la(les) gouvernance(s) transfrontalière(s), avoir un annuaire sous forme cartographie,... / Soit carto-infographie produite par des acteurs et qui sont mis en lien) ;
- Présenter une vision du système « transfrontalier », des relations et liens entre acteurs de manière synthétique.

⇒ Il y a une différence entre les structures « locales » plus petites et les grandes communes ou administrations :

- Les élus communaux rechercheront des informations très générales telles que le nom des interlocuteurs, les définitions des acronymes etc. S'ils ont besoin d'informations plus précises, ils demanderont soit à leur service technique, soit à une entité supra-communale de faire les recherches.
- Des élus communaux pourraient (selon la personne – rare ?) rechercher directement l'information mais il faut qu'elle soit très synthétique.

⇒ L'outil ne pourra cependant pas remplacer les contacts (« réseautage ») mais il doit être au service de ces derniers. Il va les permettre.

⇒ Il est important de retrouver dans cet outil les personnes « ressources » des collectivités

⇒ Générer des « flux d'actualité » pourrait être intéressant

⇒ L'outil devrait avoir une mission d'information au niveau franco-suisse mais cela pourrait être aussi utile en franco-français ou helvético-suisse.

⇒ Les recherches se feraient principalement en amont des séances, avec un temps dédié à ces investigations.

### Travaux groupe B

- Sauf cas d'urgence (exemple conflit politique autour de l'éolien), **l'information recherchée doit être transmise dans la journée**. Il n'y a pas de recherche en cours de séances et en cas de véritables crises, les entités supra-communales sont appelées en renfort.

- L'outil **ARC-AD** doit faire le lien avec les autres plates-formes « spécialisées » déjà existantes et utilisées actuellement par les professionnels.
- Le système d'alerte et/ou réseau social professionnel doit être « vivant » avec un fil d'actualité qui bouge. De plus, les alertes doivent arriver vers les utilisateurs, et ces derniers ne doivent pas avoir besoin d'aller chercher les nouveautés. Une classification par thème peut être imaginée ou encore une revue de presse.
- De manière générale, l'outil sera utilisé par un ou deux personnes du service, qui sont « spécialisées » dans le transfrontalier.
- L'entrée « cartographique » plait beaucoup.

### Synthèse

- L'outil ne remplacera pas le contact direct et le réseautage qui sont en place actuellement. Il doit permettre de le développer.
- Souhait de diversifier les portes d'entrée de l'outil et émergence de l'entrée par projet et pas uniquement par instrument
- Le rôle « portail » de l'outil vers les plates-formes existantes est très important. L'outil ne pourra pas être le lieu d'information sur tous les projets mais aider à savoir où chercher l'information, et souhait d'un accès vers des documents de synthèse
- L'utilisation de l'outil doit être facilitée afin de ne pas entraîner une surcharge de travail.
- Les attentes au niveau politique doivent être relativement similaires que l'on soit un élu suisse ou un élu français.
- Utilisation de l'outil avant tout par les techniques ; l'élu va chercher une information plus synthétique qu'un technicien mais, pour ce dernier, une vision synthétique sera utile (bien articuler les 2 niveaux).
- L'outil sera principalement utilisé dans un temps de préparation ou analyse d'un fait. Plutôt au bureau.
- Trois principales utilisations sont possibles :
  - Pour donner suite à une **demande particulière** d'un élu (recherche d'informations)
  - Pour régler **un problème transfrontalier** (une crise politique par exemple)
  - Pour donner suite à un **impératif de procédure**
- Au vu des habitudes actuelles et des problématiques à traiter, la seule mise à disposition d'un outil ne sera pas suffisante. **Des acteurs « relais » ou « personnes ressources »** doivent soutenir les démarches et porter l'outil. En effet, dans la pratique, les bénéficiaires finaux (qui ne sont pas forcément les utilisateurs) s'adressent à ces acteurs pour obtenir une information particulière ou indiquer à qui s'adresser dans leur propre structure.
- La question du « **porteur-animateur** » s'est aussi posée, car l'outil doit être vivant et les informations-alertes doivent arriver « toutes seules » jusqu'aux utilisateurs. A voir, dans ce cas, s'il ne serait pas opportun d'avoir une sorte de « FAQ » ou historiser les réponses aux questions posées et permettre leur accès à tous les utilisateurs. Plus largement, s'interroger sur le porteur de l'outil pour qu'il soit utilisé : distinguer utilisateur, hébergeur, animateur (comprenant également la mise à jour) ?
- Outil pouvant contribuer à une culture commune de l'aménagement/urbanisme transfrontalier.

## ARC-AD Focus groupe élu.e.s 20.11.2018

*Espacité – La Chaux-de-Fonds – 14h00-16h30*

### Présents

- Cédric Bôle (CB), Maire de Morteau
- Théo Huguenin-Elie (THE), Conseiller communal de la Chaux-de-Fonds
- Christine Leu (CL), Coordinatrice régionale ADNV et Municipale de Grandson
- Pierre Vauffrey (PV), Président AUD - Adjoint au Maire de Morteau
- Gérard Pülfer (GP), Conseiller communal des Brenets
- Florence Meyer (FM), Mandataire RUN
- Alexandre Moine (AM), Professeur de géographie, Laboratoire Théma UBFC
- Edith Ruefly (ER), Ingénieure d'études ARC-AD Interreg V, Laboratoire Théma UBFC
- Pauline Savary (PS), Collaboratrice scientifique Heig-vd
- Rébecca Dougoud (RD), Cap-MT (mandataire du projet ARC-AD)

### Excusés - Absents

- Jean-Marie Binétruy, Président de la Communauté de communes du Val de Morteau
- Marc-André Burkhard, Municipal d'Yverdon-les-Bains
- Claudine Bulle Escofit, Maire des Fourgs
- Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains
- Pierre Dessmontet, Municipal d'Yverdon-les-Bains
- Cédric Dupraz, Conseiller communal du Locle
- Dominique Mollier, Maire de Villers-le-Lac
- Franklin Thévenaz, Syndic de Ste-Croix
- Bruno Todeschini, Maire des Fins

### Déroulé

1. **Introduction**
  - Accueil - Objectif du focus
  - Les participants (tour de table)
  - Le projet Arc-AD et l'outil
2. **Travaux du focus technique (tenu le 23 octobre)**
  - Faire émerger toutes les idées
3. **Echanges sur l'outil à développer**
  - Scénarios développés
  - Autres scénarios ? Autres attentes ?
4. **Echanges sur la structure porteuse**
5. **Conclusion**

Pièce jointe : [Présentation « ARC-AD Focus Elu\\_V1.pdf »](#)

### Introduction

- AM présente le projet, ses objectifs et le déroulé du focus.

#### Les échanges font apparaître :

- Qu'il faut **être attentif à ce que l'outil ne soit pas trop « lourd » ou complexe d'utilisation**. C'est le cas en particulier pour les petites communes qui doivent faire face à des projets et à des enjeux de plus en plus complexes en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire, le caractère transfrontalier du territoire accentue les difficultés dans ce domaine.
- Qu'il manque souvent un lien entre les documents de planification et les données statistiques. **L'outil demeure un outil d'échange d'informations** mais ne pourra cependant pas répondre à ce besoin pour le moment. Déjà évoqué ultérieurement, la réponse aurait nécessité des moyens dédiés beaucoup plus importants.

#### En réponse aux questions, il est précisé :

- **Que l'outil ne permettra pas de faire de la simulation prenant en compte les hypothèses d'évolution du territoire sur la base de modèles**, par exemple, des trafics tous modes. **Il devra par contre orienter la personne qui cherche l'information existante sur ces thèmes :**
  - soit vers les organismes (INSEE, OFS, OSTAJ,...) qui réalisent des projections,
  - soit vers les projets qui ont pu s'appuyer sur la mise en place d'outils de modélisation et de simulation
- **Qu'il n'est pas prévu que l'outil soit doté d'une « hotline »**, par contre cela pourra être un lieu d'échanges de type « forum ».
- **Que l'outil devrait fournir des explications sur la structure des documents de planification pour aider à leur compréhension** mais il n'offrira pas de moteur de recherche pour accéder à de l'information à l'intérieur des documents. C'est en fait un lien « hypertexte » qui sera fait vers des documents existants et mis à disposition par les partenaires sur leur propre site internet. L'objectif est avant tout de connaître la personne de référence pour ce document et savoir ainsi à qui s'adresser.

#### Concernant les scénarios pris en exemple dans le focus technique

##### Il ressort des échanges que :

- Chacun peut apprendre, via la presse notamment, l'existence de projets dans le pays voisin et ayant des impacts dans le sien. Pour autant, dans ce cas cela représente une formidable opportunité de faire avancer ses propres projets (cas de la route des microtechniques (Fr) en lien avec la H 20 (Ch)). Il est parfois difficile d'informer en amont les partenaires de l'autre côté de la frontière car il y a tout un processus national/fédéral souvent complexe, des tensions internes entre collectivités au sein de chaque pays, les acteurs locaux ont finalement peu de prises sur les décisions et essaient déjà, eux-mêmes, de faire valoir leurs intérêts à l'intérieur de leur pays. Par la suite, il arrive même que le projet de compétence fédérale (par exemple), « échappe » complètement aux acteurs locaux. Il ne faut pas négliger le fait qu'il existe aussi des frontières en interne de la Suisse, et pas uniquement entre la Suisse et la France. **La différence par contre entre le fonctionnement interne des pays et les fonctionnements transfrontaliers**, c'est qu'il y a un **vocabulaire et des fonctionnements (compétence, gouvernance,...) connus** de tous par exemple entre cantons suisses, ce qui ne pas le cas entre France et Suisse.

**L'outil doit permettre de comprendre qui est en charge de quoi, dans quelle phase du projet ou de la démarche de planification on se trouve.**

- L'impression est que, côté France, c'est au niveau local que l'on connaît les projets sur Suisse qui ont un impact en France ou nécessitent de mener des projets sur France mais que la **Région et le Département sont souvent peu informés** alors que les projets relèvent de leurs compétences.

### Travail sur les scénarios proposés

Scénario 1 : « *Le Maire de la commune « x » vient de lire dans la presse qu'il y a un projet en Suisse/France concernant le développement de nouvelles lignes de transport public. Il aimerait avoir plus d'informations.* »

- Il faut avoir à l'esprit **qu'aucun outil ne supprimera les risques de défaut de communication**, mais **tout ce qui peut permettre de comprendre ce qui se passe sur le territoire (bassin de vie) est utile**.
- Si un projet a déjà été conduit en transfrontalier, ne faudrait-il pas retrouver la démarche de projet qui a prévalu à sa réalisation dans l'outil pour aider et faciliter ainsi la conduite des projets suivants? L'intérêt serait de **retrouver dans l'outil des démarches qui ont déjà eu lieu**.
- **Dans ce type de situation si l'outil existe et qu'il est bien structuré, il sera utilisé**. Ainsi, ce scénario illustre d'ailleurs à un projet en cours qui n'arrive pas à se réaliser depuis de nombreuses années.

Scénarios 2 : « *Un organisme a adressé une invitation à une commune de l'autre pays pour présenter un projet. La liste des invité-es à la séance est jointe à l'invitation. Il est difficile pour la commune de comprendre qui est qui dans cette liste et donc qui doit participer et s'il est important d'être présent.* »

Il ressort des échanges que ce scénario n'a pas de pertinence et il n'y a **pas de réel intérêt à référencer tous les acteurs de manière exhaustive dans l'outil**.

Scénario 3 : « *Dans le cadre de la révision d'un Plan directeur d'aménagement, la commune/canton souhaite envoyer ce document pour consultation à toutes les autorités situées de l'autre côté de la frontière. Il aimerait savoir à qui s'adresser et s'il serait utile d'organiser une séance pour le présenter.* »

- Sur ce type de document de planification, il n'y a souvent **pas d'obligation légale donc pas obligatoirement la nécessité de devoir informer** sauf, peut-être, les communes « contigües » de part et d'autre de la frontière
- Selon la typologie des collectivités de part et d'autre de la frontière, elles n'ont **pas les mêmes compétences**. Suivant les projets, il y a des **conséquences variables** sur les dynamiques locales et l'urbanisme, mais aussi sur les populations. C'est une des **difficultés du « travailler ensemble »**.
- **L'outil ne doit pas avoir l'ambition de coordonner des politiques d'aménagement ou les documents liés**. Cet objectif est perçu comme presque irréaliste car il y a de fortes concurrences entre les territoires de part et d'autre de la frontière. Néanmoins, il y a des **enjeux quand on se situe à une autre échelle** et ainsi il faut **avoir une certaine visibilité par rapport aux métropoles** qui sont en train de se structurer. La concurrence est en réalité avant tout internationale et le territoire est en train de perdre les pouvoirs décisionnels. C'est à travers des **projets communs**, qui peuvent se développer de part et d'autre de la frontière, que des **synergies peuvent se créer et promouvoir l'identité de ce territoire**, dont une des caractéristiques principales, est son caractère transfrontalier.

### Autres scénarios :

- **Intérêt pour que l'outil favorise la réalisation de projets plus ponctuels de type évènementiel** (culturels, sportifs,...) qui permettraient au territoire transfrontalier de « rayonner » et aux collectivités concernées de savoir comment fonctionner et mettre en place ce type de projet.

**Il est cité, à titre d'exemple côté suisse, les informations** qui pourraient être utiles pour savoir comment et avec qui organiser une étape du Tour de Romandie.

### Attentes au niveau politique

- **Les attentes au niveau suisse et français sont assez différentes mais il faut qu'il y ait un socle commun d'informations.**
- Il faut **aller au-delà de l'aménagement du territoire pour rapprocher les parties.** Il y a des concurrences que l'on ne peut nier... Le cadre est fait pour développer une politique qui place les acteurs en concurrence si on veut survivre dans l'Arc jurassien. Et cela va à l'encontre des politiques de l'aménagement du territoire. C'est bien de créer de l'interconnaissance, mais cela ne sera pas mis en avant. **En revanche, sur les domaines du transport, des parcs naturels régionaux, de la culture, du sport on peut envisager de faire de la coopération transfrontalière** car on doit avoir une co-conscience du territoire. Sur ces domaines, il faut que cela se fasse si possible dans une logique transfrontalière pour **créer une culture commune et cela doit passer par des évènements** même s'il ne faut pas oublier de placer l'outil dans une perspective prospective et dans une projection vers l'avenir.
- Il ne faut **pas oublier les problématiques autour de l'eau, de l'assainissement, la santé où il y a des enjeux communs.** Il n'y a pas que les dossiers économiques (qui souvent opposent les acteurs de part et d'autre de la frontière).
- Sur les dossiers où il y a des enjeux communs (mobilité, environnement), quand un projet se décide dans un des pays, cela peut encourager à faire du lobbying et porter un projet complémentaire pour améliorer les infrastructures dans son pays. On peut imaginer que, de manière très globale, on arrive à se compléter. En revanche, si demain, l'économie périclité d'un côté ou de l'autre de la frontière, cela va impacter l'autre territoire.
- Dans d'autres domaines (exemple de la filière bois), certains **circuits courts** n'existent pas en transfrontaliers alors que la **logique de fonctionnement devrait y pousser.**
- Quels que soient les scénarios et les situations, **l'outil pourrait être aussi bien utilisé directement par des élu-es** qui, certes peuvent faire des demandes aux techniciens, mais sont aussi en mesure de faire leurs propres recherches. Il est donc primordial que **l'information présente soit synthétique** (et plus détaillée selon les besoins). Il pourrait y avoir un intérêt des petites communes. Si l'outil est très ergonomique (prise en main et contenu) là, les petites communes pourraient y trouver leur compte.

### Structure porteuse du projet :

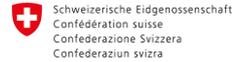
- Selon les derniers contacts avec la CTJ, cette dernière ne serait pas habilitée à « porter » cet outil.

---

## Projet ARC-AD

Aide à la décision pour l'aménagement  
transfrontalier de l'Arc jurassien

---



- AUD pourrait avoir cette légitimité mais la question se pose de savoir qui pourrait faire le travail (problème des ressources humaines) et comment le financer. Cela serait alors sur une seule partie de l'Arc Jurassien. La question pourrait aussi se poser pour le RUN mais cela doit être intégré dans une perspective. Cela serait-il envisageable que ce soit un Canton ou une association régionale ?
- Le temps a manqué pour approfondir le sujet. Les élu-es présent-es vont organiser un échange au sein de AUD à ce sujet.